

**PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 10 AVRIL 2024**

**Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Sulpice Les Champs s'est réuni à la mairie le 10 avril 2024 à 20 heures selon convocation en date du 05 avril 2024 sous la présidence de Madame la Maire Monique DEPEIGE.**

**PRESENTS :** Mme DEPEIGE Monique. M. BARBE Jean-Pierre. M. JALLAIS Patrick. Mme GRANGE Marie-Claire. Mme LACHAUD Carole. Mme GARRAUD Christelle. M. DESCHATRES Jean-Pierre. M. PITZ Hervé. M. GIRON Ludovic.

**ABSENTE EXCUSÉE :** Mme MERLE Elodie

---

Le quorum est atteint.

**ORDRE DU JOUR :**

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 28 mars 2024.
- Vote du budget du Service de l'assainissement
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales.
- Vote du budget de la commune
- Questions et informations diverses.

Mme Christelle GARRAUD est désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

---

**Le procès-verbal de la réunion du 28 mars 2024 est adopté à l'unanimité.**

**Délibération N° 2024/17 en date du 10 avril 2024 portant sur l'approbation du budget 2024 du Service de l'Assainissement.**

<b>SECTION D'EXPLOITATION</b>		
	<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
CRÉDITS VOTÉS	14 665,83 €	16 205,00 €
RESTES À RÉALISER	/	/
002 RÉSULTAT REPORTÉ	1 539,17 €	/
<b>TOTAL</b>	<b>16 205,00 €</b>	<b>16 205,00 €</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
	<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
CRÉDITS VOTÉS	40 489,00 €	11 656,46 €
RESTES À RÉALISER	/	/
001 RÉSULTAT REPORTÉ	/	28 832,54 €
<b>Total</b>	<b>40 489,00 €</b>	<b>40 489,00 €</b>

<b>TOTAL</b>		
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>56 694,00 €</b>	<b>56 694,00 €</b>

Le budget 2024 du Service de l'Assainissement est voté à l'unanimité.

**Délibération N° 2024/18 en date du 10 avril 2024 portant sur les taux fiscaux. Résumé**  
Madame la Maire donne lecture au Conseil Municipal de l'état de notification des taux d'imposition de 2024 des taxes directes locales.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité une légère augmentation des taux, ils seront les suivants pour l'année 2024 :

- Taxe foncière (bâti) : **37,38 %**
- Taxe foncière (non bâti) : **55,16 %**
- Taxe habitation (THRS) : **9,87 %**

**Délibération N° 2024/19 en date du 10 avril 2024 portant sur l'approbation du budget primitif 2024.**

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		
	DÉPENSES	RECETTES
CRÉDITS VOTÉS	439 245,00 €	400 386,65 €
RESTES À RÉALISER	/	/
002 RÉSULTAT REPORTÉ		38 858,35 €
<b>TOTAL</b>	<b>439 245,00 €</b>	<b>439 245,00 €</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
	DÉPENSES	RECETTES
CRÉDITS VOTÉS	60 424,00 €	44 772,62 €
RESTES À RÉALISER	71 597,00 €	46 518,00 €
001 RÉSULTAT REPORTÉ	/	40 730,38 €
<b>Total</b>	<b>132 021,00 €</b>	<b>132 021,00 €</b>

<b>TOTAL</b>		
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>571 266,00 €</b>	<b>571 266,00 €</b>

Le budget primitif 2024 est voté à l'unanimité.

Le conseil municipal a voté l'attribution d'une subvention aux diverses associations de la commune.

Principaux investissements inscrits au budget : Travaux à la gendarmerie (ils ne débuteront pas en 2024) ; Travaux à l'église : changement des fenêtres, toiture à resuivre, gestion des eaux pluviales ; Achat d'un nouvel ordinateur pour le secrétariat de la mairie.

//////////  
Location maison 4 route d'Ahun : Deux propositions ont été reçues, le conseil municipal décide de retenir le dossier proposé par l'agence Marcon.

La séance est levée à 23 heures.

**Procès-verbal adopté à l'unanimité lors de la réunion du 03 juin 2024.**